



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

Rése
au
Monit
belg



22060151

09 MAI 2022

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

Greffe

N° d'entreprise : 451.477.788

Dénomination

(en entier) : **Centre d'Education et de Réadaptation au Travail**(en abrégé) : **CERAT**

Forme juridique : ASBL

Siège : Rue Paul Pastur 24 à 7500 TOURNAI en Région Wallonne

Objet de l'acte : DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE

Texte :

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE

L'Assemblée Générale de l'Asbl CERAT, réunie ce 30 mars 2022, acte la nomination en tant que commissaire, pour les exercices comptables 2022, 2023 et 2024 de :

La firme RSM Interaudit SC SCRL, Rue Antoine de Saint-Exupéry 14 à 6041 Gosselies, représentée par Madame Arnaud Céline, associée.

LHOTE Etienne,

Président de l' Asbl CERAT

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/05/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature